

LA KORA

Par Prof. Paul Dagri¹ : Entretien avec Koffi Amenan Nadège²

1. Qu'est-ce qu'une kora ?

Une kora est une harpe-luth à 21 cordes : c'est-à-dire un instrument qui présente à la fois les caractéristiques du luth³ et celles de la harpe⁴.

Ces 21 cordes d'inégales longueurs sont disposées sur deux rangées.



Photo Paul Dagri
[Photo 1]

2. Dans quel ou quels pays la pratique-t-on ?

Par ordre alphabétique, on pratiquait, originellement, la Kora en Gambie, en Guinée-Conakry, au Mali, en Mauritanie, au Sénégal. Petit à petit, elle a été adoptée en Côte d'Ivoire.

3. Du fait de la diffusion de sa pratique dans plusieurs pays peut-on situer son origine dans un pays ? Qui l'aurait, éventuellement, créée ?

La Kora, selon Ousmar S. Huchard⁵, est d'origine gambienne. Elle aurait été créée par Madi Wulin et Karkan Tumani Cissoko, deux *djeli* du Cabou.

1 Paul Dagri est Professeur de musicologie à l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) et à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC)

2 Melle Koffi Amenan Nadège est journaliste à la Première chaîne de Radio Côte d'Ivoire.

3 Caractéristique du luth : la caisse de résonance de l'instrument est dans le prolongement du manche.

4 Caractéristiques de la harpe : les cordes d'inégales longueurs sont, à la fois, obliques au manche et au chevalet, et verticales à la caisse de résonance.

5 Ousmane S. Huchard, *La Kora : objet témoin de la civilisation manding*, Dakar, Presse Universitaire de Dakar, 2000, p. 261.

4. Donc Manding ? A-t-elle une fonction spécifique dans la société manding ?

La kora est un instrument pratiqué par des *djeli* de l'empire du Mali. Cet empire, à l'époque, comprenait le territoire sur lequel sont situés, présentement, la Gambie, la Guinée-Conakry, le Mali, le Sénégal, et l'ouest de la Côte d'Ivoire.

5. On dit souvent que ceux qui en jouent appartiennent à des castes ?

En effet, la Kora était, à l'époque, exclusivement jouée par des *djeli*. Ces derniers étaient considérés comme les dépositaires des traditions orales. On les appelait aussi les gens de la parole. Cesdits *djeli* portaient des patronymes spécifiques tels que Kouyaté, Diabaté, Sory etc.

6. Pourquoi dit-on que la kora était l'instrument par excellence des *djeli* ?

Dire que la kora était l'instrument par excellence des *djeli*, donne à croire que tous ces derniers étaient :

- soit instrumentistes, auquel cas la plupart d'eux joueraient de la kora ;
- soit exclusivement, instrumentistes.

Ce qui n'est pas juste. Disons plutôt qu'il y a deux types de gens de la parole : ceux qui jouent d'un instrument de musique et ceux qui n'en jouent pas. Les instruments généralement utilisés par les premiers sont la *kora*, le *bala*⁶ et le *karinyian*⁷, un idiophone percuté.

En malinké, le joueur de *kora* s'appelle *korafola* tandis que celui du *bala* se nomme *balafola*. Ceux des gens de la parole qui ne jouent pas d'instrument de musique s'appellent *fin*.

7. Cette catégorisation spécifique aux Mandé du Nord est-elle encore de rigueur de nos jours ?

Les choses ne sont plus aussi rigides aujourd'hui qu'autrefois. De nos jours, les *korafola* se recrutent dans toutes les classes sociales du Mandé-Nord.

8. Que signifie *fol* ?

Le suffixe *fol* veut dire qui parle avec..., fait parler...ou fait usage de.... Donc qui joue, fait parler ou fait usage de l'instrument dont le nom précède le suffixe.

9. Est-ce que le *djeli* est exclusivement de masculin ?

Non, il n'y a pas que des hommes *djeli*. Les femmes sont aussi maîtresses de la parole. On les appelle *djeli-muso*. Celles-ci, généralement s'accompagnent du *karinyian*, un idiophone percuté.

6 Le *bala* appelé communément balafon qui, selon Gilbert Rouget, serait une déformation du *balaf* (*bala* + *fo* : dit ; autrement dit *bala fo* signifierait le *bala* dit), est un idiophone mélodique à lames. Les lames, parallèles entre elles, sont disposées sur un cadre trapézoïdale. Sous chacune de ces lames sont placées des calebasses qui amplifient les sons des lames percutées.

7Le *karinyian* est un idiophone percuté avec une baguette en bois.

10. Que veut dire *muso* ?

Muso, en Malinké, veut dire femme. *Jeli-muso*, veut, tout simplement, dire la femme *djeli*.

11. Vous venez de dire que la kora est constituée de 21 cordes, mais aujourd'hui, on constate que certaines sont dotées de 22, 28 et même 44. Comment-vous l'expliquez-vous ?

Je n'ai encore pas vu de kora avec autant de cordes. Si tel est le cas, il faut, alors, s'en réjouir. Cela voudrait dire que la kora n'est pas hermétique à toute innovation.

J'estime les artisans africains devraient proposer de nouveaux modèles d'instruments, tout comme les instrumentistes devraient inspirer la fabrication des instruments nouveaux par rapport à leurs besoins ou relativement aux exigences du moment. C'est en cela que je suis très attentif aux innovations que les moines de *Keur Moussa* du Sénégal apportent, à la kora. Je m'inscris dans cette logique d'innovation et de désacralisation de nos instruments de musique dont le propos de cet après-midi portera sur : « **les instruments de musique africains : de l'identique à la quête d'une identité** ».

12. Combien de modèles de kora existe-t-il à présent ?



Paul Dagri [photo 2]



Paul Dagri [photo 3]

Je ne connais que deux modèles de koras :

- celui, ayant des cordes fixées sur des anneaux. Ces derniers coulissent sur le manche (photo 2) ;
- l'autre, fabriqué par les moines de Keur Moussa ont un système d'accordage des cordes qui rappelle celui de la guitare (photo 3).

11. Quelle sont les postures du joueur de kora ?

La kora est un instrument à cordes pincées qui se joue assis, debout ou en marchant :

- assis, la caisse repose sur les genoux, et le manche est à la verticale ;
- debout ou en marche, l'instrumentiste tient devant lui la table d'harmonie ; et la caisse appuyée sur le ventre et le manche dirigé à l'oblique vers le haut ;

En tout état de cause, l'instrumentiste pince les cordes avec les pouces et les indexes tandis que les annulaires et les auriculaires agrippent les deux supports qui émergent de la caisse de résonance et permettent de tenir l'instrument en équilibre.

14. Quelles sont les fonctions du *djeli* dans la société malinké ?

La réponse à cette question se trouve dans des propos rapportés par Sow O. Huchard et dans celui tenu par Youssouf Tata Cissé.

En effet, Huchard rapporte dans son livre *La Kora : objet témoin de la civilisation manding*, un propos du *djeli* Mamadou Kuyaté tenu dans l'ouvrage *Soundjata ou l'épopée Manding* de D. T. Niane qui dit ceci : « *Depuis des temps immémoriaux, les Kuyaté sont au service des princes Keïta du Manding : nous sommes les sacs à parole, nous sommes les sacs qui renferment des secrets plusieurs fois séculaires. L'art de la parole n'a pas de secret pour nous ; sans nous les noms des rois tomberaient dans l'oubli, nous sommes la mémoire des hommes ; par la parole nous donnons vie aux faits et gestes des rois devant les jeunes générations* »⁸.

Quant à l'historien Youssouf Tata Cissé, il déclara au cours d'une émission diffusée par France-Culture, à Paris, en 1982 qu'un *djeli* doit être bon musicien, bon philosophe, bon chroniqueur, bon danseur et autrefois bon *reporter* de guerre ; car les *djeli*, de même qu'ils sont de toutes les fêtes, ont été de toutes les batailles et de tous les combats.

Ces propos mettent en exergue les fonctions du *djeli* dans la société malinké ; fonctions multiples, complexes et à hauts risques.

⁸ Ousmane S. Huchard : *idem*.